



LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentants des médias

Réaménagement de la Place Numa-Droz

Le référendum a abouti

Le référendum lancé contre le crédit de 9'810'000 francs (dont 4,573'000 à charge de la Ville) adopté le 5 novembre 2012 par le Conseil général (par 32 voix contre 7 et une abstention) pour le réaménagement de la Place Numa-Droz a abouti. Le Conseil communal de la Ville de Neuchâtel a constaté dans sa séance de mercredi que le comité référendaire avait déposé dans les délais prescrits auprès de la Chancellerie communale 3'586 signatures à l'appui de sa demande de référendum. Après vérification, le Contrôle des habitants a établi que 3'241 signatures étaient valables et 345 nulles. Il en fallait au minimum 2'476, soit 10% du corps électoral, pour que la demande de référendum aboutisse. Le Conseil communal a d'ores et déjà fixé la date de la consultation populaire au 3 mars 2013.

Neuchâtel, le 19 décembre 2012

Chancellerie communale

renseignements complémentaires : Pascal Sandoz, président du Conseil communal,
tél 032 717 72 00 courriel : pascal.sandoz@ne.ch

Bertrand Cottier, vice-chancelier, tél. 032 717 72 21
Courriel : bertrand.cottier@ne.ch